

FORMATION PREPARARANT AU TITRE PROFESSIONNEL

Conseiller en insertion professionnelle

Code RNCP : 37274 date fin validité mars 2028

Niveau : 5

Certificateur : Ministère chargé de l'emploi

Code ROME : K1801 – Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

Textes de référence

Arrêté du 21 Novembre 2022 relatif au titre professionnel CIP (paru au JO le 01 décembre 2022).

Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi

Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi

Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi

Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation

Référentiel d'emploi, d'activités et de compétences du TP CIP.

Référentiel d'évaluation du TP CIP.

RNCP37274 – France compétences.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032887451>

Validation visée

Titre professionnel de niveau 5 (BAC + 2) Conseiller en insertion professionnelle.

Métiers visés :

- ✕ Conseiller en insertion professionnelle ;
- ✕ Conseiller en insertion sociale et professionnelle ;
- ✕ Conseiller en évolution professionnelle ;
- ✕ Conseiller emploi formation ;
- ✕ Conseiller à l'emploi ;
- ✕ Chargé de relation entreprise ;
- ✕ Chargé d'accompagnement social et professionnel ;
- ✕ Chargé de projet d'insertion professionnelle ;
- ✕ Accompagnateur socioprofessionnel.

Objectifs de la formation

Le conseiller en insertion professionnelle accompagne des personnes dans la construction et la réalisation de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Il prend en compte les différentes dimensions susceptibles d'influencer le parcours : emploi, formation, mobilité, logement, santé, accès aux droits, situation sociale, compétences et environnement socio-économique.

Il intervient également auprès des employeurs afin de favoriser le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi.

La formation vise ainsi à développer une posture professionnelle fondée sur :

- L'écoute et l'analyse de la demande ;
- La construction d'un diagnostic partagé ;
- L'individualisation de l'accompagnement ;
- L'autonomie et le pouvoir d'agir de la personne ;
- Le travail en équipe et en partenariat ;
- La connaissance du territoire et du marché du travail ;
- La maîtrise des outils numériques ;
- La capacité à travailler dans un environnement professionnel en évolution ;
- La prise en compte des enjeux d'inclusion, de transition écologique et de transformation numérique.

À l'issue de la formation, le professionnel sera capable de :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

Organisation de la formation :

- ✓ 3 modules de formation qui correspondent au 3 CCP du titre professionnel
- ✓ 735 h réparties en centre + 385 h en entreprise répartis sur les 3 CCP (CCP 1 : 105h + CCP 2 140h + CCP3 140 h).
- ✓ CCP 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé (252h) dont 105 h de stages (3 semaines).
- ✓ CCP 2 Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- ✓ 8 semaines centre (287h) dont 4 semaines de stage (140h).

- ✓ CCP 3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle (196h) dont 140 h de stage (4 semaines).

Modalités pédagogiques :

- ✕ Apports théoriques appuyés par des études de cas, jeux de rôle, mises en situation, animation ou coanimation d'atelier.
- ✕ Simulations d'entretiens avec débriefing;
- ✕ Jeux de rôle ;
- ✕ Mises en situation ;
- ✕ Travaux individuels et collectifs ;
- ✕ Recherches documentaires ;
- ✕ Analyse de situations territoriales ;
- ✕ Conception et animation d'ateliers ;
- ✕ Utilisation d'outils numériques ;
- ✕ Travaux sur des situations issues des périodes en entreprise ;
- ✕ Analyse de pratique professionnelle ;
- ✕ Préparation progressive aux épreuves de certification.

Programme détaillé de la formation

MODULE 1 Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.

Formation théorique : 252 heures en centre de formation

Formation pratique : 105 heures en entreprise

Objectif général

Développer les compétences nécessaires à l'accueil, à l'information, à l'orientation et à l'analyse de la demande afin de construire avec la personne les bases d'un diagnostic partagé.

Compétences visées

- ✕ Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion ;
- ✕ Orienter vers les dispositifs et services adaptés ;
- ✕ Utiliser les services dématérialisés ;
- ✕ Analyser une demande ;
- ✕ Identifier les ressources, besoins, attentes et freins ;
- ✕ Construire les bases d'un diagnostic partagé ;
- ✕ Rechercher et vérifier des informations ;
- ✕ Exercer une veille professionnelle ;
- ✕ Travailler en équipe et en partenariat ;
- ✕ Produire des écrits professionnels ;
- ✕ Utiliser les outils numériques professionnels.

Séquence	Volume horaire	Contenu /Compétences travaillées
Intégration et découverte du métier	7H	Cadre du métier, posture, déontologie, environnement professionnel, transformations du métier, droits et devoirs du stagiaire /apprenti, organisation alternance, outils de suivis pédagogiques (livret formation dossier professionnel)
Informier, orienter et mobiliser les ressources du territoire	21H	Ressources emploi/formation, services dématérialisés (accès aux droits logement mobilité, santé), inclusion numérique, accessibilité, dispositifs territoriaux, acteurs institutionnels et associatifs
Analyser la demande et construire un diagnostic partagé	56H	Techniques d'entretien (écoute active, reformulation, demande explicite/implicite etc...) ; besoins, freins, ressources, objectifs, diagnostic partagé, posture professionnelle (non-discrimination, confidentialité).
Communication professionnelle, conflits et prévention	14H	Communication, conflits, limites professionnelles, SST, RPS
Travail en équipe, réseau et partenariat	14H	Cartographie des acteurs, coopération, orientation et relais (équipe, réseau partenariat, coordination, collaboration)
Écrits professionnels et environnement numérique	21h	Traçabilité, les différents écrits (note professionnelle, synthèse, dossier, compte rendu etc...), outils collaboratifs, RGPD, sécurité des données, IA (recherche, reformulation, aide à la rédaction et vérification, limites, biais).
Analyse de pratique professionnelle	49H	Études de situations, retours d'expérience, posture réflexive
Veille professionnelle	7H	Veille réglementaire, dispositifs, marché du travail, outils numériques et évolution des métiers, transition écologique,
Préparation et accompagnement à la certification	63H	Dossier, entraînements, simulations, remédiation.

Période en entreprise : 105 h les activités confiées doivent permettre la mobilisation et la preuve des compétences travaillées

MODULE 2 Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Formation théorique : 287 heures en centre de formation

Formation pratique : 140 H en entreprise

Objectif général

Accompagner une personne dans la construction, la réalisation et le suivi de son parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Compétences visées

- ✕ Contractualiser un parcours ;
- ✕ Assurer son suivi ;
- ✕ Actualiser le diagnostic ;
- ✕ Accompagner l'élaboration d'un projet professionnel ;
- ✕ Accompagner sa réalisation ;
- ✕ Mobiliser les ressources du territoire ;
- ✕ Concevoir et animer des ateliers ;
- ✕ Analyser sa pratique.
- ✕ Utiliser les outils numériques professionnels

Séquence	Volume horaire	Contenu /Compétences travaillées
Contractualiser et suivre le parcours	24H	Objectifs, étapes, contractualisation, suivi, indicateurs, réajustement, traçabilité, outils numériques
Construire le projet professionnel	28H	Compétences, motivations, compétences transférables, valeurs, exploration des métiers, formation, reconversion, marché du travail, transition écologique.
Conduire des entretiens centrés sur la personne	24 h	Techniques d'entretien (écoute active, reformulation, motivation, questionnement), autonomie, pouvoir d'agir, alliance, situations complexes.
Concevoir et animer des ateliers	55 h	Pédagogie (objectifs, progression, méthodes, supports etc..), dynamique de groupe, recherche emploi, numérique, recherche d'emploi, IA responsable.
Mettre en œuvre le projet professionnel	24 h	Mises en situation, recherche d'emploi, réseau, démarches et partenariats.
Analyse de pratique professionnelle	48 h	Supervision pédagogique, situations complexes, prévention et posture.
Préparation et accompagnement à la certification	84 h	Projet, dossier, soutenance, entraînements et remédiation.

Période en entreprise : 140 h les activités confiées doivent permettre la mobilisation et la preuve des compétences travaillées

MODULE 3 Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle –

Formation théorique : 196 heures réparties en centre de formation.

Formation pratique : 140 H en entreprise

Objectif général

Développer une relation professionnelle avec les employeurs et contribuer à leur apporter une réponse adaptée en matière de recrutement, d'intégration et de maintien dans l'emploi.

Compétences visées

- ✕ Découvrir la relation entreprise ;
- ✕ Participer à une démarche de prospection ;
- ✕ Analyser le territoire ;
- ✕ Participer à la relation employeur ;
- ✕ Observer ou participer aux recrutements ;
- ✕ Contribuer à l'intégration d'un salarié ;
- ✕ Identifier les enjeux de maintien dans l'emploi ;
- ✕ Observer la prise en compte du développement durable et de l'inclusion dans les entreprises

Séquence	Volume horaire	Contenu /Compétences travaillées
Prospecter les employeurs dans une démarche projet	14H	Tissu économique, ciblage, prospection, relation de service, outils numériques.
Analyser le territoire et son environnement socio-économique	21H	Bassin d'emploi, secteurs, métiers en évolution / en tension, transition écologique. (INSEE ; France Travail, observatoires)
Analyser les postes et prévenir les discriminations	14H	Fiche de poste, compétences, critères objectifs, égalité, non-discrimination, inclusion, handicap, biais numériques.
Conseiller l'employeur dans ses recrutements	14H	Besoin, offre, sourcing, candidature, sélection et recrutement inclusifs, compétences transférables, aides et mesures. IA
Favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi	14H	Intégration, période d'essai, suivi, prévention des ruptures, adaptation, tutorat, handicap.
Accompagner les salariés / publics dans l'emploi	14H	Les publics spécifiques (jeunes, seniors, handicap, éloignement emploi, difficultés sociales) sécurisation des parcours et prévention des ruptures.
Développement durable et pratiques professionnelles	14H	Métiers verts et développement durable, transformation écologique, pratiques responsables, économie des ressources, sobriété numériques.
Prévention SST et risques professionnels	7 H	Principes de prévention, RPS, TMS, sécurité, orientation vers les acteurs compétents.
Préparation et accompagnement à la certification	84H	Dossier, présentation, simulations et remédiation.

Période en entreprise : 140 h les activités confiées doivent permettre la mobilisation et la preuve des compétences travaillées

Modalités d'évaluation et de certification :

Les évaluations formatives

Les évaluations sont organisées de manière évolutive tout au long du parcours et visent à vérifier l'acquisition des connaissances et compétences visées.

- ✕ A l'entrée en formation le positionnement initial permet d'identifier les acquis et besoins en formation.
- ✕ Les évaluations formatives tout au long du parcours peuvent se faire sous différentes formes : étude de cas, mises en situations, jeux de rôle, questionnaires, recherches, travaux individuels ou collectifs, analyses de pratique.

La certification

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 (BTS/DUT, BAC+ 2) Conseiller en insertion Professionnelle.

Le titre professionnel de Conseiller en insertion professionnelle est accessible soit :

- par la formation initiale ou continue
- par la voie de l'apprentissage
- par la validation des acquis de l'expérience (V.A.E.)

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

À partir de l'obtention d'un CCP, il est possible de se présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Les modalités de certification sont celles prévues par le référentiel du titre professionnel

CCP1 – Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

Institut Régional d'Insertion Professionnelle et Sociale - I.R.I.P.S.

- BASTIA -
 Couvent Capanelle
 4 route de Ville, 20200 Bastia
 Tél. : 04 95 54 11 67

- AJACCIO -
 Rue Louis Nyer - Immeuble
 Le Pelican Bât A I, 20090 Ajaccio
 Tél. : 04 95 25 04 73

- PORTO-VECCHIO -
 75 Quartier trinité
 Immeuble Trinitalpa
 20137 Porto Vecchio
 Tél. : 04 95 77 16 99

- CALVI -
 Place Porteuse d'eau
 Rue Stretta di a pila
 20260 Calvi

Les compétences des candidats (par VAE ou issus d'un parcours continu de formation) sont évaluées par un jury au vu :

- ✕ Mise en situation professionnelle : 45 minutes ;
- ✕ Entretien technique : 50 minutes ;
- ✕ Questionnement à partir d'une production : 30 minutes.

Durée **2 h 05**.

CCP2 –Accompagner les personnes dans leur parcours d’insertion sociale et professionnelle

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

Présentation d'un projet réalisé en amont :

- ✕ 20 minutes de présentation ;
- ✕ 40 minutes de questionnement.

Durée : **1 heure**.

CCP3 –Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l’insertion professionnelle

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

Présentation d'un projet réalisé en amont :

- ✕ 20 minutes de présentation ;
- ✕ 40 minutes de questionnement.

Durée : **1 heure**.

Certification du titre complet

Le référentiel prévoit également un entretien final de 30 minutes et une durée totale de certification de **2 h 55** pour le titre complet

Conditions d'accès à la formation et prérequis

Il est souhaitable d'avoir un niveau BAC (filière sciences économiques et sociales appréciées) pour le bon suivi des cours et afin de maîtriser la communication écrite et orale (dossier de pratique professionnelle, synthèse et présentation orale).

La maîtrise de l'environnement bureautique est fortement recommandée.

Enfin une expérience professionnelle d'un an dans le secteur social ou dans une entreprise est très appréciée.

Accès à la formation

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes

- information individuelle ou collective
- dossier d'inscription,
- évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation,

de façon à définir le parcours le plus adapté en fonction des besoins identifiés.

Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Pour en savoir plus : referenthandicap@irips.fr

Coût de la formation

- Tarif adapté selon les parcours par module et /ou en fonction des dispenses.
- Des financements sont possibles selon les situations (CPF, CPF Projet de Transition Professionnelle - CPF-PTP, plan de développement des compétences de l'employeur, Contrat de Sécurisation Professionnelle - CSP, CFP etc.).

Pour en savoir plus :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/>